



Réf. AZ/DT – n°06.2017

Montereau, le 06 juin 2017

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que, lors de notre réunion du 02 juin 2017, les membres du Comité syndical n'étant pas en nombre suffisant pour atteindre le quorum, le Comité s'est trouvé dans l'impossibilité de délibérer (article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du "COMITÉ" est renvoyée au :

VENDREDI 09 JUIN 2017 A 18 HEURES
22 rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau

L'ordre du jour sera le suivant :

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- Installation des nouveaux délégués titulaires et suppléants pour la Communauté de Communes Pays de Montereau issus de la Communauté de Communes Bocage Gâtinais ;
- Installation d'un nouveau délégué suppléant pour la Communauté de Communes Bassée Montois ;
- Approbation du Procès-Verbal du 24 mars 2017 ;
- Désignation d'un nouveau délégué titulaire du SIRMOTOM siégeant au SYTRADEM ;

FINANCES

- Approbation du rapport d'activité du SIRMOTOM - Exercice 2016 ;
- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Ecole de la Deuxième Chance ;
- Présentation du rapport des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France portant sur les exercices 2011 et suivants du SYTRADEM ;
- Autorisation donnée au Président à signer la convention de reversement des recettes provenant des opérations de tri des déchets – année 2017 ;

COMMANDE PUBLIQUE

- Autorisation donnée au Président à passer l'avenant n°8 au « lot n°1 - Collectes en porte à porte et maintenance des bacs » avec la Société AUBINE, relatif au marché pour la collecte des ordures ménagères, des encombrants, des collectes sélectives, transport et mise en décharge des encombrants, entretien et maintenance des bacs et des bornes et collecte des dépôts sauvages ;



FONCTION PUBLIQUE-PERSONNEL

- Modification de la délibération n°DCS2017/19 portant sur les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents du SIRMOTOM ;

- Informations : Signature des contrats et conventions
 - Attribution du marché pour la fourniture de composteurs en bois et de bio-seaux ;
 - Attribution du marché pour la fourniture de bacs pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective des emballages des communes du SIRMOTOM ;
 - Attribution du marché pour la location longue durée d'un véhicule destiné à la Direction dans le cadre ses fonctions ;
 - Attribution de l'accord-cadre mono-attributaire portant sur les missions de maîtrise d'œuvre et d'ingénierie relatives à la mise en place des bornes d'apport volontaire ordures ménagères, collecte sélective, papier, verre, de type semi-enterré ou enterré sur le territoire du SIRMOTOM ;
 - Convention de récupération de consommables informatiques vides ou usagés avec la Société COLLECTORS ;
- Affaires et questions diverses.

Comptant vivement sur votre présence, et vous en remerciant à l'avance.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Yves JEGO
Président du SIRMOTOM
Député Maire de Montereau